

## *Annexe B*

### Catégories de services couvertes par l'étude

#### Domaines couverts par les différentes catégories de services

**Services publics généraux** : gouvernance et organes législatifs et exécutifs, affaires financières et budgétaires, affaires extérieures, aide financière extérieure, services généraux, recherche fondamentale, recherche et développement en lien avec les services publics généraux, transactions de dette publique, transferts de nature générale entre les différents niveaux de l'administration.

**Défense** : défense militaire, défense civile, aide militaire étrangère, recherche et développement en matière de défense.

**Sécurité et ordre publics** : services de police, services de protection contre les incendies, tribunaux, prisons, recherche et développement en matière de sécurité et d'ordre publics.

**Affaires économiques** : questions de nature générale liées au travail, au commerce et à l'économie, agriculture, sylviculture, chasse et pêche, énergie et combustibles, exploitation minière, industrie de transformation et construction, transports, communications, autres secteurs de l'industrie, recherche et développement en matière économique.

**Protection de l'environnement** : gestion des déchets, traitement des eaux usées, lutte antipollution, protection de la biodiversité et du paysage, recherche et développement en matière de protection de l'environnement.

**Logement et équipements collectifs** : développement des infrastructures de logement, développement local, distribution d'eau, éclairage public, recherche et développement en matière de logement et d'équipements collectifs.

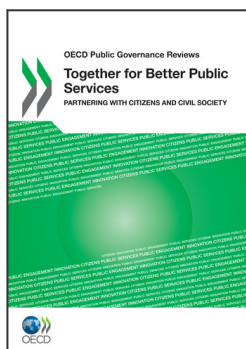
**Santé** : produits, appareils et équipements médicaux, services ambulatoires, services hospitaliers, recherche et développement en matière de santé.

**Loisirs, culture et religion** : services récréatifs et sportifs, services culturels, services d'édition et de diffusion audiovisuelle, services en lien avec la religion et autres services communautaires, recherche et développement en matière récréative, culturelle et confessionnelle.

**Éducation** : enseignement préscolaire et primaire, enseignement secondaire, post-secondaire et non supérieur, enseignement supérieur, enseignement non définissable par niveau, services annexes à l'enseignement, recherche et développement en matière d'éducation.

**Protection sociale** : maladie et handicap, vieillesse, réversion, famille et enfance, chômage, logement, recherche et développement en matière de protection sociale.

*Source* : Division de statistique des Nations Unies.



Extrait de :

## Together for Better Public Services: Partnering with Citizens and Civil Society

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/9789264118843-en>

### Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2014), « Catégories de services couvertes par l'étude », dans *Together for Better Public Services: Partnering with Citizens and Civil Society*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9789264168237-10-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à [rights@oecd.org](mailto:rights@oecd.org). Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) [info@copyright.com](mailto:info@copyright.com) ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) [contact@cfcopies.com](mailto:contact@cfcopies.com).